

AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Swiss Equity Dividend Select ESG

Rapport annuel au 31 mars 2024

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	7
Notes aux états financiers	11
Rapport de performance	13
Rapport abrégé de la société d'audit	14



Pl. St-François 14
Case postale 300
CH-1001 Lausanne

www.bcv.ch/invest



Rue du Maupas 2
Case postale 691
CH-1001 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 691
1001 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Patrick BOTTERON
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1202 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Information aux investisseurs

Changement de société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA, Genève, a été désignée comme société d'audit du fonds, en remplacement de KPMG SA, Genève. La nouvelle société d'audit assumera cette fonction depuis l'exercice annuel clôturant au 31 mars 2024.

Utilisation du revenu net au 31 mars 2024

Date Ex VNI : 16/07/2024

Date de paiement : 18/07/2024

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	6	CHF	2.50	0.875	1.625	1.625
Classe B	Non	6	CHF	3.10	1.085	2.015	2.015

Distribution des gains de capital

Date Ex VNI : 16/07/2024

Date de paiement : 18/07/2024

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	7	CHF	1.85	0.00	1.85	1.85
Classe B	Non	7	CHF	1.85	0.00	1.85	1.85

Chiffres comptables

Aperçu	Devise		01.04.23	01.04.22	01.04.21
			31.03.24	31.03.23	31.03.22
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	75'607'010.21	75'253'794.74	81'802'355.12
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	60'902'015.26	58'854'364.06	62'965'195.18
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	110.34	104.09	111.14
Total Expense Ratio (TER)	classe A		1.13%	1.12%	1.12%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	14'704'994.95	16'399'430.68	18'837'159.94
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	111.06	104.67	111.88
Total Expense Ratio (TER)	classe B		0.58%	0.57%	0.57%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune (Valeurs vénales)	31.03.24	31.03.23
Avoirs en banque		
à vue	377'977.85	109'290.90
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	74'982'892.71	74'765'532.23
Autres actifs	373'479.10	440'294.20
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	75'734'349.66	75'315'117.33
Autres engagements	-127'339.45	-61'322.59
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	75'607'010.21	75'253'794.74

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.04.23	01.04.22
		31.03.24	31.03.23
Position au début de la période comptable		565'436	566'514
Parts émises		55'003	64'964
Parts rachetées		-68'514	-66'042
Position à la fin de la période comptable		551'925	565'436

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	01.04.23	01.04.22
		31.03.24	31.03.23
Position au début de la période comptable		156'684	168'375
Parts émises		13'432	30'648
Parts rachetées		-37'705	-42'339
Position à la fin de la période comptable		132'411	156'684

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	75'253'794.74	81'802'355.12
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-1'883'642.00	-2'910'440.70
Solde des mouvements de parts	-3'869'188.06	-1'074'039.09
Résultat total	6'106'045.53	-2'564'080.59
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	75'607'010.21	75'253'794.74

Compte de résultat	Période comptable	01.04.23	01.04.22
		31.03.24	31.03.23
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		457.81	0.00
Intérêts négatifs		0.00	-784.34
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		2'581'107.70	2'671'296.20
Actions gratuites		0.00	46.74
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		126'772.44	150'375.11
Total des revenus		2'708'337.95	2'820'933.71
Charges			
Intérêts passifs		-2.08	0.00
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-728'076.62	-735'433.07
Autres charges		-18'249.52	-17'382.94
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-191'143.53	-214'063.36
Total des charges		-937'471.75	-966'879.37
Résultat net		1'770'866.20	1'854'054.34
Gains et pertes de capital réalisés		2'429'875.08	92'412.20
Résultat réalisé		4'200'741.28	1'946'466.54
Variation des gains et pertes de capital non réalisés		1'905'304.25	-4'510'547.13
Résultat total		6'106'045.53	-2'564'080.59
Utilisation du résultat de la classe A			
	Période comptable	01.04.23	01.04.22
		31.03.24	31.03.23
Résultat net		1'365'846.07	1'380'135.34
Report de l'année précédente		16'520.91	49'975.57
Résultat disponible pour être réparti		1'382'366.98	1'430'110.91
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		1'379'812.50	1'413'590.00
Report à compte nouveau		2'554.48	16'520.91
Total		1'382'366.98	1'430'110.91
Utilisation du résultat de la classe B			
	Période comptable	01.04.23	01.04.22
		31.03.24	31.03.23
Résultat net		405'020.13	473'919.00
Report de l'année précédente		14'205.86	10'338.86
Résultat disponible pour être réparti		419'225.99	484'257.86
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		410'474.10	470'052.00
Report à compte nouveau		8'751.89	14'205.86
Total		419'225.99	484'257.86

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					74'982'892.71	99.01
CH0012142631	Clariant nom.	155'225	CHF	12.19	1'892'192.75	2.50
Matériaux de Base					1'892'192.75	2.50
CH0012138605	Adecco Group nom.	49'579	CHF	35.66	1'767'987.14	2.33
CH0012221716	ABB	45'174	CHF	41.89	1'892'338.86	2.50
CH0126673539	DKSH Holding nom.	26'677	CHF	61.35	1'636'633.95	2.16
CH0212255803	Burkhalter Holding nom.	11'446	CHF	97.70	1'118'274.20	1.48
CH0371153492	Landis+Gyr Group	24'700	CHF	69.25	1'710'475.00	2.26
CH1169360919	Accelleron Industries	61'601	CHF	33.78	2'080'881.78	2.74
CH1256740924	SGS nom.	20'825	CHF	87.50	1'822'187.50	2.41
Industries					12'028'778.43	15.88
CH0038863350	Nestle nom.	89'378	CHF	95.75	8'557'943.50	11.30
CH0111677362	Orior nom.	27'320	CHF	66.50	1'816'780.00	2.40
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	13'100	CHF	137.50	1'801'250.00	2.38
Biens de Consommation					12'175'973.50	16.08
CH0012005267	Novartis nom.	102'127	CHF	87.37	8'922'835.99	11.79
CH0012032048	Roche Holding	37'105	CHF	229.70	8'523'018.50	11.25
Santé					17'445'854.49	23.04
CH0011178255	TX Group nom.	8'702	CHF	149.00	1'296'598.00	1.71
CH0019107025	APG SGA nom.	4'999	CHF	221.00	1'104'779.00	1.46
CH0276837694	Mobilezone Holding nom.	57'438	CHF	14.86	853'528.68	1.13
CH0360674466	Galenica nom.	23'192	CHF	75.20	1'744'038.40	2.30
Services aux Consommateurs					4'998'944.08	6.60
CH0008742519	Swisscom nom.	3'438	CHF	551.40	1'895'713.20	2.50
Télécommunications					1'895'713.20	2.50
CH0008038389	Swiss Prime Site nom.	20'440	CHF	85.05	1'738'422.00	2.30
CH0009691608	Berner Kantonalbank nom.	7'386	CHF	244.00	1'802'184.00	2.38
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	4'078	CHF	486.30	1'983'131.40	2.62
CH0012410517	Baloise Holding nom.	12'901	CHF	141.30	1'822'911.30	2.41
CH0014786500	Valiant Holding nom.	16'464	CHF	105.80	1'741'891.20	2.30
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	2'774	CHF	632.20	1'753'722.80	2.32
CH0022268228	EFG Intl nom.	145'076	CHF	11.26	1'633'555.76	2.16
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	806	CHF	1'288.00	1'038'128.00	1.37

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
CH0102484968	Julius Baer Group nom.	39'205	CHF	52.08	2'041'796.40	2.70
CH0126881561	Swiss Re nom.	17'880	CHF	115.95	2'073'186.00	2.74
CH0244767585	UBS Group nom.	77'255	CHF	27.74	2'143'053.70	2.80
CH0466642201	Helvetia Holding nom.	15'465	CHF	124.30	1'922'299.50	2.54
CH0531751755	Banque Cantonale Vaudoise nom.	15'517	CHF	104.80	1'626'181.60	2.15
LI0355147575	Liechtensteinische Landesbank nom.	16'689	CHF	73.40	1'224'972.60	1.62
Sociétés Financières					24'545'436.26	32.41

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	377'977.85	0.50
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	74'982'892.71	99.01
Autres actifs	373'479.10	0.49
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	75'734'349.66	100.00
Autres engagements	-127'339.45	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	75'607'010.21	

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
Aucune		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0008038389	Swiss Prime Site nom.	23'775	3'335
CH0008742519	Swisscom nom.	810	400
CH0009691608	Berner Kantonalbank nom.	800	1'129
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	300	450
CH0011178255	TX Group nom.	1'391	1'400
CH0012005267	Novartis nom.	6'500	11'135
CH0012032048	Roche Holding	4'930	2'270
CH0012138605	Adecco Group nom.	15'500	18'300
CH0012142631	Clariant nom.	155'225	0
CH0012221716	ABB	0	13'600
CH0012410517	Baloise Holding nom.	1'800	0
CH0014786500	Valiant Holding nom.	0	750
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	0	600
CH0022268228	EFG Intl nom.	0	57'500
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	0	1'444
CH0038863350	Nestle nom.	1'700	12'626
CH0102484968	Julius Baer Group nom.	14'800	6'400
CH0111677362	Orior nom.	5'274	1'500
CH0126673539	DKSH Holding nom.	2'200	0
CH0126881561	Swiss Re nom.	1'050	2'000
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	15'800	2'700
CH0244767585	UBS Group nom.	0	26'000
CH0360674466	Galenica nom.	2'000	2'000
CH0371153492	Landis+Gyr Group	26'300	1'600
CH0466642201	Helvetia Holding nom.	3'650	3'539
CH0531751755	Banque Cantonale Vaudoise nom.	1'000	5'447
CH1169360919	Accelleron Industries	0	20'700
CH1256740924	SGS nom.	20'825	0

Positions fermées en cours de période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0002497458	SGS nom.	0	793
CH0012214059	Holcim nom.	0	33'251
CH0016440353	EMS-Chemie Holding nom.	0	1'617
CH0273774791	Intershop Holding nom.	0	2'562
CH1243598427	Sandoz Group	19'325	19'325

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions Situation jusqu'au 31.12.23

AMC PROFESSIONAL FUND – BCV Swiss Equity Dividend Select ESG	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des promoteurs de vente	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Classe A	1.10%*	Max. 1.75%	Max. 0.80%	
Classe B	0.55%*			

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite. Dans un tel cas, le taux annuel appliqué pour cette commission sera alors inférieur à celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

Situation dès le 01.01.24

AMC PROFESSIONAL FUND – BCV Swiss Equity Dividend Select ESG	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des promoteurs de vente	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Classe A	1.10%*	Max. 1.75%	Max. 0.30%	
Classe B	0.55%*			

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite. Dans un tel cas, le taux annuel appliqué pour cette commission sera alors inférieur à celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2021	2022	2023	2024 au 31 mars
Performance:					
– Classe A (lancée le 11.10.19)	%	12.06	-6.60	7.45	5.16
– Classe B (lancée le 11.10.19)	%	12.67	-6.09	8.04	5.31

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

à l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds Gérifonds SA,
Lausanne

Rapport abrégé sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement AMC PROFESSIONAL FUND avec les compartiments :

- BCV CHF Domestic Corporate Bonds
- BCV CHF Foreign Bonds
- BCV Enhanced Europe Equity ESG
- BCV Enhanced US Equity ESG
- BCV Fiscal Strength Government Bonds
- BCV International Bonds (CHF)
- BCV Japac ESG
- BCV Pro Patrimoine CHF
- BCV Swiss Equity
- BCV Swiss Equity Dividend Select
- BCV Swiss Franc Bonds ESG
- BCV Swiss Franc Credit Bonds
- BCV Swiss Small & Mid Caps Equity
- BCV Systematic Premia Europe Equity ESG
- BCV Systematic Premia Swiss Equity
- BCV Systematic Premia US Equity ESG
- BCV Total Return Bonds (CHF)

– comprenant le compte de fortune au 31 mars 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde

Francis Brisson

Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Genève, 11 juillet 2024

Annexe:

Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 31 mars 2024, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)